



INTERVIEW

Un moyen de se réapproprier l'impôt

Donner des enveloppes pour financer des projets de quartier, ce n'est pas du budget participatif, estime Fanny Thirifays. Il faut du débat et de vrais enjeux.

● Interview : Jean-Christophe HERMINAIRE

Chargée de projet chez Periferia, ASBL active dans la participation citoyenne, Fanny Thirifays pose un regard assez critique sur la manière dont les initiatives de budget participatif sont menées chez nous.

En Wallonie, le code de la démocratie locale encadre le budget participatif. Pour vous, c'est une erreur ?

Malheureusement oui, le texte du ministre Furlan a imposé un modèle de budget participatif qui n'en est pas un et qui a bêtement été reproduit par quelques Communes. En Amérique latine, c'est un cheval de bataille : on ne légifère pas là-dessus, sinon cela devient un modèle qu'on applique sans en chercher le sens, sans l'adapter aux différentes situations du terrain.

Parce qu'il n'y a pas qu'un modèle de budget participatif...

Non, pas un modèle et pas une intention. Les processus évoluent, s'arrêtent parfois. Il y en aurait entre 1200 et 2 800 dans le monde, c'est dire le flou. Certains visent la redistribution sociale, d'autres l'émancipation du citoyen et sa prise de conscience de la fonction

publique, d'autres sont gestionnaires. Il y a même eu des budgets participatifs utilisés pour mener des politiques d'austérité, savoir où on va couper dans les budgets.

Consacrer une enveloppe budgétaire à des projets initiés et votés par les citoyens, ce n'est pas suffisant ?

Non, le budget participatif, c'est un processus de démocratie directe, d'apprentissage, où la population discute et définit le budget et les politiques. On est dans la gestion, la prise de décision et pas seulement dans le vote. Le citoyen comprend comment ça fonctionne, ce qu'est la réalité des élus. Dans un simple appel à projets, il n'y a pas cette vocation d'initiation citoyenne. C'est un soutien financier apporté à des citoyens, c'est tout.

Que manque-t-il dans ces expériences souvent basées sur des quartiers ?

Les enveloppes de quartier ne sont pas condamnables, ce sont des processus que l'on utilise pour se faire la main. C'est un peu de l'alphabétisation à la gestion publique. Mais ce n'est pas du budget participatif si on n'offre pas la possibilité d'influencer la gestion. Et si on n'oblige pas les citoyens à croiser le regard et les intérêts d'autres acteurs. Il n'y a pas de dé-



Fanny Thirifays insiste : le budget participatif, c'est aussi de l'initiation à la gestion publique.

bat, de croisement, d'analyse...

Sauf à l'intérieur des comités de suivi, où se discutent des projets.

Oui, mais où les membres sont limités en nombre et souvent choisis par la municipalité. Le cadre, les règles, le timing, tout est pré-construit, alors qu'il faudrait que ce soit au citoyen d'en décider également.

Mais le citoyen a quand même la main pour élaborer son projet, parfois avec l'aide des services techniques. Et la population vote...

Derrière les appels à projets, on a tendance à voir de l'activation ci-

toyenne. C'est responsabiliser sans donner les clés pour comprendre. C'est dire : "Ah, vous vous plaignez, faites les choses vous-mêmes". Cela nous dérange. "Faisons les choses ensemble", nous convient mieux.

En fait, il s'agit de réinventer la démocratie...

L'enjeu, c'est de donner une place à la démocratie participative dans la démocratie représentative. Cela ne nous semble pas incorrect que les élus gardent la main sur la décision finale, du moment qu'ils justifient leur décision. L'idée n'est pas que le citoyen prenne le

contrôle sur toute la gestion publique, mais qu'il puisse participer à ses orientations.

Ne faudrait-il pas aller plus loin. Jusqu'à ce que le citoyen décide de ce qu'on fait de l'argent de ses impôts ?

C'est une des questions : comment se réapproprier l'impôt ? On peut agir à trois niveaux : on permet à chacun de comprendre, on réimplique les citoyens dans la gestion et, enfin, dans le contrôle des comptes. Des mécanismes de transparence existent, au Honduras, en Espagne. En Belgique, on en est à des années-lumière. Car là, ça commence à faire peur... ■

EXPÉRIENCE

À Olne, « on co-construit »

Dans la petite commune du plateau de Herve (4 000 habitants), on s'est inspiré du modèle original, brésilien, pour initier le budget participatif. « On a voulu lutter contre cette habitude d'arroser tout le monde : on vous met de l'argent et débrouillez-vous avec. À Olne, on n'est pas dans le subventionnement, mais dans la co-construction. On réfléchit ensemble », explique Dorian Kempeneers, l'échevin de la Participation citoyenne.

Menée avec l'appui de la Fondation Roi Baudouin, qui a financé à hauteur de 12 500 €, et de l'ASBL Periferia (lire ci-dessus) pour l'encadrement, l'expérience pilote lancée en 2017 aboutit à présent à l'installation d'une douzaine de



panneaux répertoriant les activités des agriculteurs de la commune, après autant de réunions d'un groupe « ouvert » qui, explique l'échevin, a cerné l'agriculture comme enjeu prioritaire. Il n'y a pas eu de vote, « mais une décision collective, prise petit à petit. »

Et la suite ? « Les citoyens ont souhaité continuer mais, par rapport à la grande ambition de départ, on se rend compte que ça demande énormément d'énergie et de temps. Il faut certainement alléger le processus », estime M. Kempeneers.

Cinq mille euros sont d'ores et déjà prévus au budget pour un projet en 2018 et, le 5 juin, il réunira tous les groupes communaux concernés par la participation citoyenne, histoire d'élargir les vues. Mais, pour lui, l'objectif qui était de créer des ponts entre élus et citoyens est « parfaitement atteint pour les gens qui ont suivi le processus ». Même s'il reconnaît qu'il n'a pas été facile, hors d'un noyau dur, d'attirer des gens moins impliqués, déjà, dans la vie publique. ■ J.-C.H.

CINQ PRINCIPES

1. Volonté politique « Souvent, c'est un citoyen isolé qui propose un projet. Ou ça s'inscrit dans les compétences limitées d'un seul échevin. La conviction est rarement partagée, estime Fanny Thirifays. Or, il faut que la volonté soit forte, et globale, pour un processus d'apprentissage de la fonction publique. »

2. Ressources « Il ne s'agit pas de mettre à disposition quelques centaines de milliers d'euros, mais d'avoir un montant qui permet de réfléchir aux enjeux significatifs. En Amérique latine, avec les budgets participatifs, on réfléchit à l'aménagement d'un hôpital, d'une crèche, d'une école. En Europe, on se limite à une plaine de jeux. Ce n'est pas le montant, c'est sa signification qui compte. »

3. Mobilisation de la population « Il faut s'assurer

que les citoyens soient bien impliqués dans le processus, et pas seulement qu'ils ont reçu un flyer les invitant à déposer un projet. L'élément mobilisateur, c'est de pouvoir discuter d'enjeux réels, de tout le budget. »

4. Croisement d'intérêts « C'est la partie la plus difficile. Le cœur même du budget participatif, c'est que les gens se parlent. C'est pour cela qu'on ne peut se limiter au numérique au moment des choix, des débats, même si, au niveau du vote, ça donne un rayonnement plus fort. »

5. Révision collective des règles « Cela paraît anodin mais c'est fondamental de pouvoir revoir le cadre tout au long du processus. Ça permet d'oser des formes démocratiques plus innovantes, quitte à se planter. On partage la responsabilité sur la manière dont ça se passe. » J.-C.H.